

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

EMBARGO JUSQU'AU 13.10.2011 – 5:40 PM

Acquisition de la SA Parkside Invest, propriétaire de la maison de repos Parkside valorisée à € 6,5 millions et exploitée par la filiale belge du groupe français « Le Noble Age »

Bruxelles, le 13.10.2011, 5:40 PM CET

Acquisition de Parkside Invest SA, propriétaire de la maison de repos Parkside à Bruxelles

Cofinimmo annonce l'acquisition de toutes les actions de la société anonyme Parkside Invest, propriétaire de la maison de repos **Parkside** située 75, avenue Général De Ceuninck à 1020 Bruxelles. Le bien existant a été valorisée à € 6,5 millions, ce qui est en ligne avec la valeur que lui attribue l'expert immobilier indépendant.

Des travaux de rénovation et une extension à la maison de repos existante sont actuellement en cours. Le budget total des travaux qui sera déboursé par Cofinimmo est estimé à € 10 millions. Après sa livraison, prévue dans le courant du 4^e trimestre de 2012, la maison de repos rénovée et agrandie comptera 5 920m² et 135 lits. Cofinimmo perçoit depuis le 01.10.2011 des revenus locatifs qui seront augmentés à la livraison des travaux. Le revenu locatif initial prévalant à la date de cette livraison rapporté à la somme de la valeur de la construction existante et des travaux représentera 6,50% en équivalent double net¹. Ce revenu locatif initial sera ensuite indexé sur base de l'indice des prix à la consommation (« indice-santé »).

La maison de repos sera exploitée par la filiale belge du groupe français « Le Noble Age » (www.lenobleage.fr), avec qui Cofinimmo a conclu un bail de 27 ans. Cofinimmo se félicite de la poursuite de la diversification de ses revenus dans le secteur des soins et de la santé grâce à l'introduction dans son portefeuille d'un nouvel exploitant et locataire d'excellente réputation et qualité. Créé il y a 20 ans Le Noble Age est un groupe spécialisé dans l'hébergement des personnes âgées dépendantes et les soins de réhabilitation. Au 1^{er} septembre 2011, il dispose d'un parc de 5.107 places autorisées, dont 4.046 lits exploités sur 43 établissements incluant 5 établissements et 507 lits installés en Belgique. La société est cotée en bourse depuis juin 2006.

¹ Le bail est « triple net » en ce sens qu'il prévoit que tous frais (y compris ceux relatifs à la structure de l'immeuble et à ses équipements techniques), taxes et assurances sont à charge du locataire. Le rendement en équivalent double net permet une comparaison valable avec les rendements sur les bureaux dont les baux prévoient que les frais relatifs à la structure et aux équipements techniques des immeubles sont à charge du propriétaire.

Cofinimmo et le Noble Age ont convenu par ailleurs de réaliser une maison de repos de quelques 150 lits sur un nouveau site en périphérie de Bruxelles. Cofinimmo acquerra le site, dès l'obtention d'un permis de construire, et y réalisera les travaux. Les terrain et bâtiment seront ensuite loués au Noble Age moyennant un bail équivalent à celui signé pour Parkside. La demande de permis de construire sera déposée dans les prochaines semaines.

Pour tout renseignement :

Valérie Kibieta

Investor Relations Manager

Tel. : +32 2 373 60 36

vkibieta@cofinimmo.be

Jean-Edouard Carbonnelle

Chief Financial Officer

Tel.: +32 2 373 00 08

jcarbonnelle@cofinimmo.be

Concernant Cofinimmo

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3 milliards, représentant une superficie totale de 1 800 000m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux et les maisons de repos. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal belge Sicafi et du statut fiscal français SIIC. Au 30.06.2011, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliard.

www.cofinimmo.com

together in real estate